

**Direction de la citoyenneté et de l'intégration
Bureau de la citoyenneté**

Attestation préfectorale d'aptitude à la conduite de véhicules (carte jaune)

Pour obtenir la délivrance d'une attestation préfectorale d'aptitude à la conduite de véhicules, il faut au préalable avoir passé une visite médicale chez un médecin agréé par la préfecture de l'Ain (liste publiée sur le site www.ain.gouv.fr dans la rubrique Démarches administratives – Permis de conduire).

Cette attestation sert uniquement à prouver le passage d'une visite médicale. En aucun cas, elle ne permet à elle seule d'exercer les métiers pour lesquels il convient de détenir une carte professionnelle délivrée après la réussite à un examen professionnel (taxi, VTC...).

Liste des pièces à produire

- Le CERFA n°14880*02 original, intitulé « Permis de conduire-Avis médical » et portant les mentions d'aptitude dans la partie 2, datant de moins de 2 ans
- une copie recto-verso de la pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) en cours de validité
- une copie recto-verso du permis de conduire
- une copie du livret de famille si le nom d'épouse n'est pas indiqué sur la pièce d'identité
- une copie d'un justificatif de domicile datant de moins de six mois d'un organisme officiel : facture d'énergie, électricité et gaz, facture d'eau, de téléphone, avis d'imposition ou de non imposition, quittance de loyer non manuscrite. Si le justificatif de domicile n'est pas au nom du demandeur, joindre une attestation d'hébergement avec la pièce d'identité de l'hébergeant
- une enveloppe affranchie libellée à vos nom et adresse (conformes au justificatif de domicile)
- s'il s'agit d'une demande de renouvellement de carte, joindre l'ancienne carte jaune originale. En cas de perte fournir une attestation sur l'honneur.

L'ensemble des pièces est à adresser exclusivement par voie postale à :

**Préfecture de l'Ain
Direction de la Citoyenneté et de l'Intégration
Bureau de la Citoyenneté A103
45 Avenue Alsace Lorraine
Quartier Bourg Centre
CS 80400
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX**